

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 19 octobre 2023

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2023

L’an deux mil vingt-trois et le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, DUHALDE Kattalin, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, et MM. BISCAY Samuel BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mmes ECHEVERTZ Chantal, PEREZ Karine, SABALOU Virginie et Mr BARBIER Koxe

Mme ETCHEVERRY Sabine a été élue secrétaire.

DELIBERATION N° 2023-07-06 : Bourses communales année 2022/2023

Après avoir pris connaissance des montants des bourses départementales d’enseignement supérieur attribués aux étudiants de la Commune pour l’année universitaire 2022/2023,

Le Conseil Municipal,

- **décide** d’allouer les bourses communales suivantes, dont le montant représente 30% du montant attribué par le Département :

➤ GERMAN Thomas	90.00 €
➤ GERMAN Bastien	90.00 €
➤ IZOCO Miren	90.00 €

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

